

GLOSSAIRE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ACTIVITÉS DE FORMATION

Activités professionnelles requises par l'établissement scolaire en vue de l'atteinte d'objectifs spécifiques lors d'une séquence en milieu de travail ayant comme intention pédagogique le développement de compétences.

ACTIVITÉS DE TRAVAIL

Activités professionnelles proposées par l'établissement scolaire en vue de renforcer les comportements propres à la pratique d'un métier ou d'une profession lors d'une séquence en milieu de travail ayant comme intention pédagogique la mise en œuvre de compétences.

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Formule éducative qui met en action un dispositif pédagogique et organisationnel propre à articuler, de façon intégrative, des séquences en milieu scolaire et des séquences en milieu de travail, dans un partenariat de formation entre l'établissement scolaire et l'entreprise s'exerçant dans le cadre d'un programme d'études menant à un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

APPROPRIATION

Processus spécifique d'adaptation qui consiste à rendre une chose ou un processus propres à une utilisation particulière.

CALENDRIER D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Le calendrier d'alternance travail-études précise clairement les dates et la durée des séquences dans l'établissement scolaire et en entreprise.

COMPÉTENCE

Pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés dans divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

ÉLÈVE DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES EN ALTERNANCE

Élève dont le processus de formation se compose de séquences de formation alternées entre le milieu scolaire et le milieu du travail.

ENCADREMENT

Partie des activités du personnel scolaire qui consiste principalement à accorder une aide personnelle aux élèves et à faire de l'animation d'activités parascolaires ainsi que de la surveillance.

FILIÈRES DE FORMATION

Différentes séries de programmes susceptibles d'être offerts à l'enseignement secondaire, vers lesquels sont orientés les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt et de leurs aptitudes.

FINALITÉ

Énoncé de principe indiquant l'orientation générale de la philosophie, des conceptions et des valeurs d'un ensemble de personnes, des ressources et des activités.

L'alternance travail-études comporte deux finalités : l'insertion et l'appropriation.

FINALITÉ D'APPROPRIATION

Cette finalité concerne les programmes d'études de la formation professionnelle, technique ainsi que les programmes en enseignement coopératif des universités.

FINALITÉ D'INSERTION

Cette finalité concerne les programmes de cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'intégration socioprofessionnelle (adultes) et la préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

INSERTION

Premier processus d'intégration dans un emploi.

INTENTION PÉDAGOGIQUE

But éducationnel qui résume la raison d'être d'une situation pédagogique particulière.

La finalité d'appropriation comporte deux intentions pédagogiques : le développement de compétences et la mise en œuvre de compétences.

INTENTION PÉDAGOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Cette intention pédagogique vise le développement, en milieu de travail, d'une ou de plusieurs compétences ou éléments de compétences inclus au programme d'études, en vue de la sanction.

INTENTION PÉDAGOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE DE COMPÉTENCES

Cette intention pédagogique vise l'application, en milieu de travail, d'une ou de plusieurs compétences ou éléments de compétences du programme d'études, déjà acquis et sanctionnés en milieu scolaire.

PARTENARIAT DE FORMATION

Système par lequel des partenaires éducatifs, économiques ou sociaux s'engagent de façon formelle à l'intérieur de rapports égaux et réciproques, en vue de l'atteinte d'un objectif commun pour lequel chacun retire des bénéfices partagés.

PHASE D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Unité de formation en alternance travail-études regroupant de façon interreliée une séquence dans l'établissement scolaire et une séquence en entreprise.

PLAN DE FORMATION EN ENTREPRISE

Cadre général qui détermine les divers contenus d'une séquence en entreprise : préalables, objectifs, activités, matériel, méthodes, mode d'évaluation, critères de réussite et autres.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Description de l'ensemble des connaissances et des matières enseignées dans un cycle d'études, dans un établissement d'enseignement, indiquant les sujets traités, le temps à leur consacrer et l'ordre dans lequel ils doivent être dispensés.

PROJET D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Le projet d'alternance travail-études représente l'agencement particulier des modalités éducatives et organisationnelles mises en place dans le cadre d'un processus de formation alternée entre le milieu scolaire et le milieu du travail, dans le cadre d'un programme d'études donné. Il se compose d'un plan de formation en entreprise et d'un calendrier d'alternance travail-études.

RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT OU COORDONNATEUR, COORDONNATRICE DES SÉQUENCES EN ENTREPRISE

Personne de l'établissement scolaire responsable de la qualité, de la cohérence et de l'adéquation du processus de formation en entreprise ainsi que des visites en entreprise des élèves lors des séquences qui s'y tiennent. En relation pédagogique avec le superviseur de l'entreprise.

SÉQUENCE

Ensemble continu de situations d'apprentissage articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou de plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés dans le programme d'études.

SÉQUENCES CONTINUES

Durant la phase d'alternance travail-études, la séquence en milieu scolaire et la séquence en entreprise se déroulent sur une période ininterrompue et prolongée.

SÉQUENCES INTERMITTENTES

Durant la phase d'alternance travail-études, la séquence en milieu scolaire et la séquence en entreprise se fragmentent en de nombreux allers-retours se réalisant de façon simultanée entre l'établissement scolaire et l'entreprise, durant une période définie dans le temps et circonscrite sur le plan des objectifs de formation.

STAGE

Formation pratique qui a lieu habituellement sur une courte et unique période vers la fin du programme d'études. Il comporte des finalités d'initiation, d'intégration ou d'intervention.

STAGIAIRE

Élève qui effectue un stage.

SUPERVISEUR

Personne de l'entreprise responsable de la progression des apprentissages de l'élève en milieu de travail. En relation pédagogique avec le responsable de l'encadrement ou de la coordination des séquences en entreprise de l'établissement scolaire.

(Dans les commissions scolaires, le superviseur de stage en milieu de travail est souvent désigné sous l'appellation de « maître de stage ».)

TYPOLOGIE

Système de description, de comparaison et de classification des éléments d'un ensemble, à partir de critères jugés pertinents, qui permet de ramener d'une façon simplifiée à quelques types fondamentaux une multiplicité d'objets ou de phénomènes distincts.

TYPOLOGIE DES SÉJOURS EN MILIEU DE TRAVAIL

Classification des divers types de séjours en milieu de travail déployés dans les différentes filières de formation.